

République du Niger  
Région de Maradi  
Département de Dakoro  
Commune Rurale d'Azagor

**Délibération N°004/CR/AR du 24/03/2022**  
**Portant autorisation d'un partenariat public privé.**

Le conseil municipal de la Commune Rurale de Azagor régulièrement convoqué en session ordinaire le 13/03/2021 et réuni en séance plénière le 22, 23 et 24 Mars 2022 dans la salle des réunions de la Mairie, sous la présidence de M. Abass Abdoulaye, Maire, le quorum étant atteint ainsi l'atteste la liste d'émergement de présence.

- Vu** la constitution du 25 Novembre 2010 ;
  - Vu** la loi n°98-31 du 14 septembre 1998 portant création des régions et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux ;
  - Vu** la loi n°2002-14 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs-lieux modifiée et complétée par l'ordonnance n°2009-002/PRN du 18 Août 2009 ;
  - Vu** la loi N° 2002 -012 du 11 Juin 2002, déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes ainsi que leurs compétences et leurs ressources ;
  - Vu** l'ordonnance n°2010-54 du 17 septembre 2010 portant Code Général des collectivités territoriale et ses textes modificatifs subséquents ;
  - Vu** le décret N0 2003-177/PRN/MI/D du 18 Juillet 2003 déterminant les règles de fonctionnement des organes délibérants et exécutifs des collectivités territoriales ;
  - Vu** le Décret n°2016-302/PRN/MISP/D/ACR/MF du 29 juin 2016 portant régime financier des collectivités territoriales en République du Niger ;
  - Vu** l'ordonnance N°2010-09 du 1<sup>er</sup> Avril 2010 portant code de l'Eau au Niger ;
  - Vu** l'ordonnance N°89-18 du 08 décembre 1989, portant statut de la fonction publique ;
  - Vu** le Décret N°2021-235/PRN du 3 Avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;
  - Vu** le Décret N°2021-238/PRN du 07 Avril 2021, portant nomination des membres du gouvernement ;
  - Vu** le Décret N°2021-802/PRN/MI/D du 23 septembre 2021, portant nomination du Gouverneur de la Région de Maradi ;
  - Vu** le Décret N°2021-936/PRN/MI/SP/D/ACR du 8 Novembre 2021, portant nomination du Préfet de Département de Dakoro ;
  - Vu** le Procès-verbal d'installation du conseil municipal de la commune rurale d'Azagor en date du 14 Mai 2021 ;
  - Vu** le procès-verbal, portant élection du Maire de la commune Rurale de Azagor ainsi que celui de son adjoint en date du 14 Mai 2021 ;
  - Vu** le procès-verbal de la session ordinaire du conseil en date du 01 au 04 décembre 2021 ;
- Après avoir voté, sur les dix(10) conseillers présents, par dix (10) voix pour, zéro(0) voix contre et zéro(0) voix abstention.

Après avoir voté, sur les dix(10) conseillers présents, par dix (10) voix pour, zéro(0) voix contre et zéro(0) voix abstention.

### Délibère

**Article 1<sup>er</sup>** : le conseil autorise le président a signé un partenariat public privé dans le cadre de la réalisation des forages hydrauliques équipés en système d'adduction d'eau potable ou de pompe à motricité humaine dans les villages de Maiwassa Saddakaye, Simintin Jaki Hamid, In Sarra et Zengon Gougou avec la société ADELIS.

**Article 2** : le président du conseil municipal, maire de la commune rurale d'Azagor est chargé de l'exécution de la présente délibération.

### La liste de présence

Noms et prénoms	Fonction	Emergement
Abass Abdoulaye	Président du conseil	AR
Bachir Hassan	Maire adjoint	
Laouali Soulemane	Conseiller élu	
Alhassane Azoudou	Conseiller élu	
Nassara Djadah	Conseillère élue	
Zabeirou Moussa	Conseiller élu	
Biliya Laouali	Conseiller élu	
Amou Oumarou	Conseillère élue	
Mariama Moussa	Conseillère élue	
Aghali Elh Almoctar	Conseiller élu	

Le Président du Conseil :

Abass Abdoulaye

